

Berne, le 05. Juin 2026

## **Fondation SSO-Services de la Société Suisse des médecins-dentistes**

### **Elections du conseil de fondation — Mandat du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2030**

Les quatre ans de mandat du conseil de fondation de la Fondation SSO-Services prendront fin le 30 juin 2026.

Pour le nouveau mandat, qui s'étendra du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2030, tous les membres actuels du conseil se portent candidats à leur réélection:

Albrecht	Dominik	Dentiste, employeur	Saint-Gall, SG
Aurich	Patrick	Dentiste, salarié	Stans, NW
Brönnimann	Claudia	Dentiste, salariée	Baden, AG
Jäggi	Cornelia	Hygiéniste dentaire, salariée	Lohn-Ammannsegg, SO
Stahel	Simon	Dentiste, employeur	Pfäffikon ZH

Parmi les cinq membres que compte le conseil de fondation au minimum, l'un ou l'une est désigné ( e ) par le comité de direction de la SSO.

Selon le règlement électoral (ch. 4), les destinataires de la Fondation SSO-Services sont habilités à proposer des candidats employeurs ou salariés en leur sein. Les propositions doivent être communiquées au secrétariat dans un délai de 20 jours à compter de la présente publication.

Fondation SSO-Services